

Droit d'accès aux installations sportives (DAI) et licence...

Avance sur droit d'accès individuel annuel aux installations sportives	70€
Avance sur droit d'accès familial annuel aux installations sportives (parents/enfants)	120€
Licence fédérale junior (tarif FFE)**	29€
Licence fédérale senior (tarif FFE)**	40€
Licence fédérale de compétition (tarif FFE)** :	Club 0€, Amateur 80€

Prestations club

10 séances collectives « reprises régulières » (4 cavaliers minimum) 14 ans et +	185€
10 séances collectives « reprises régulières » (4 cavaliers minimum) - de 14 ans	165€

Pour les prestations ci-dessus, s'il y a moins de 4 cavaliers, il sera décompté 1.5 séances

Cours à la demande ou occasionnels

Séance en cours particulier ½ heure	38€
10 séances en cours particulier	360€
Séance 2 cavaliers 1h	38€ par cavalier
Séance 3 cavaliers 1h	30€ par cavalier
Séance 4 cavaliers et plus	25€ par cavalier ou 1 séance sur la carte
Séance ½ journée (2h30, 4 cavaliers minimum)	38€

Randonnée à la ½ journée	45€
Randonnée à la journée (hors éventuels frais de transport)	90€
Randonnée sur plusieurs jours	Nous consulter pour un devis

Balade en main de 30 min	15€
Balade en main de 1h	20€
Groupe, scolaires ou anniversaire au poney club	Nous consulter pour un devis

La compétition

Engagement	Tarif organisateur
Coaching et location cheval Dressage CSO Equifun (par épreuve, hors championnat)	25€ ou 1,5 séance
Coaching et location cheval TREC CCE	50€ ou 3 séances
Participation aux frais de transport par cheval et par cavalier	10 € + 0.45 €/km
Championnat de France Lamotte Beuvron Equipe CSO de 4 cavaliers du club. Forfait incluant les transports des chevaux, l'engagement, la location des chevaux/poneys et le coaching (remboursement de 40€ si pas de participation à la finale)	330 € par personne



Forfaits annuels

Forfait annuel club tout compris Adhésion + licence fédérale d'équitation + 1 ou 2 cours par semaine du 7 septembre au 4 juillet (43 semaines) + 4 stages demi-journée éligibles	1 ^{er} règlement en septembre	Règlements suivants en prélèvements mensuels d'octobre à juin
1 cours/semaine, cavaliers – de 18 ans	200€	76€
2 cours/semaine, cavaliers – de 18 ans	197€	148€
1 cours/semaine, cavaliers de 18 ans et +	211€	76€
2 cours/semaine, cavaliers de 18 ans et +	208€	148€

Pour les cartes de 10 séances et les forfaits, toute leçon non décommandée la veille au plus tard est due.
Les cartes de 10 séances et les droits d'accès sont valables un an, nominatifs et incessibles.
Toutes les prestations collectives d'une heure avec moins de 3 cavaliers pourront être ramenées à 40 mn.

Pour les forfaits :

- Réduction de 20€ à l'inscription à partir du 2^{ème} membre d'une même famille
- En cas d'inaptitude à la pratique de l'équitation avec une dispense de sport établie par un médecin pour une durée minimale de 4 semaines, arrêt du prélèvement automatique
- En cas d'annulation d'un cours par le CHA/CHB, un rattrapage supplémentaire est affecté.
- Possibilité de rattraper jusqu'à 5 cours avant le 15 juillet 2027 sur un autre créneau de cours en semaine selon disponibilités et sous réserve des places disponibles. Attention : les stages inclus ne sont pas rattrapables pendant les grandes vacances.
- Les titulaires d'un forfait souhaitant monter l'été pourront le faire en acquérant une carte de 10 séances. Idem pour les coaching en concours.
- Les forfaits souscrits en cours d'année vous seront facturés au prorata. Un devis sera établi pour cela

Demi pension sur un cheval de club

Demi-pension mensuelle sur un cheval/poney au pré non ferré	135€
Demi-pension mensuelle sur un cheval/poney au pré ferré	155€
Demi-pension mensuelle sur un cheval/poney au boxe	250€

Les demi-pensions sont souscrites pour une période minimale de 3 mois consécutifs. Elles donnent lieu à l'établissement d'un contrat spécifique détaillant les conditions, ce qui y est inclus et ce qui ne l'est pas. Des 1/3 de pensions sont possibles. Nous consulter !

